

IMPORTANTE - IMPORTANT

A partire dal 1° novembre, verrà apportata un'importante modifica alla frequenza radio di montagna francese. La frequenza di montagna è ora distanziata di 8,33 kHz e passa a 123,065 MHz. Questa nuova frequenza deve essere utilizzata per le operazioni presso altiporti privi di una propria frequenza e presso altisuperfici. Saranno emessi NOTAM per gli altiporti le cui carte di avvicinamento o atterraggio a vista indicano ancora 130.000 MHz, in attesa del loro aggiornamento ufficiale.

Effective 1st November, an important change will take place regarding the French mountain radio frequency. The mountain frequency is now 8.33 kHz spaced and changes to 123.065 MHz. This new frequency must be used when operating at altiports without their own frequency and at altisurfaces. NOTAMs will be issued to cover altiports whose approach or visual landing charts still indicate 130.000 MHz, pending their official update.



123,065 MHz

LA FRÉQUENCE MONTAGNE CHANGE ET PASSE AU 8,33 À PARTIR DU 1ER NOVEMBRE 2025 !

Conformément à l'arrêté du 12 juillet 2019 relatif aux procédures générales de circulation aérienne pour l'utilisation des aérodromes par les aéronefs, la fréquence 123.065 MHz doit dès lors être utilisée dans la circulation des altiports qui ne disposent pas d'une fréquence propre et des altisurfaces, notamment pour y effectuer les comptes rendus de position des aéronefs.

Des NOTAM seront publiés en ce sens pour les altiports dont les cartes d'approche ou d'atterrissage à vue font mention de la fréquence 130.0 MHz, en attendant leur mise à jour.

Le Guide des bonnes pratiques de la DSAC pour le vol en montagne dans son édition de Novembre 2025 précise les choses au sujet de la phraséologie. Il s'agit de ne pas saturer la fréquence et de faciliter le repérage de la position des autres aéronefs en utilisant une phraséologie concise et adaptée comportant les informations suivantes :

- Type d'aéronef,
- Immatriculation,
- Provenance/destination, (pas obligatoirement les aérodromes de départ/arrivée mais des points remarquables permettant de se représenter la trajectoire de l'aéronef),
- Altitude et QNH,
- Position, (en l'exprimant de préférence par rapport à des lieux connus),
- Trajectoire,
- Intentions.

Ce type de message doit permettre aux autres pilotes de situer le secteur d'évolution sans précision excessive. La connaissance des noms des massifs, des sommets ou des cols facilite ce repérage.

«Mousquetaire F-PA, du Versoud vers Courchevel, 8000 ft QNH 1014 du Sud vers le Nord, approche du col de la Madeleine»

Si un autre pilote estime sa trajectoire conflictuelle, sa réponse permettra alors de préciser les positions relatives.

«Ecuireuil F-XM, en montée initiale de Courchevel, 6500 ft QNH 1014 en montée vers 8500 ft, approche également le col de la Madeleine estimé dans deux minutes, je le franchirai côté Est»

«Mousquetaire F-PA, reçu, je le franchirai côté Ouest»

La fréquence montagne est aussi utilisée pour transmettre des informations utiles à la sécurité des autres vols.

«Mousquetaire F-PA, je signale de fortes turbulences au passage du col de la Madeleine - Bons vols!»

